

Berne, le

3 FÉV. 1978

2240

an	TE	RE					a/a
Datum	7.2						
Visa	11	/					M
EPD		-6.2.78				15	
Ref.	S.L.M. Chili NR 10						

Banque nationale suisse
Ier Département
Case postale

8022 Zurich

Exportation de capitaux au Chili

Monsieur le Président,

Par lettre du 14 décembre 1977, vous nous avez soumis une demande d'exportation de capitaux présentée par l'Union de Banques suisses pour un crédit de US-\$ 6 millions (durée 3 ans; 2% p.a. net au-dessus du LIBOR) à la CTC-Compania de Telefonos de Chile.

En accord avec les deux autres départements intéressés, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous ne nous opposons pas à cette transaction.

Nous tenons néanmoins à relever que le maintien d'un régime libéral d'exportations de capitaux, qui répond à l'intérêt général comme à celui des banques, ne pourra être assuré que si l'on parvient à éviter que son application ne devienne un sujet de controverses.

A cet égard, nous estimons qu'une sage prudence devrait commander de se limiter désormais et jusqu'à nouvel ordre en matière de prêts financiers au pays précité à des participations dans des crédits consortiaux internationaux.

Nous vous serions reconnaissants de faire connaître ce point de vue à la banque requérante dans la forme qui vous semblera la plus appropriée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Kopie an:

- EVD
- EPD

DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES
ET DES DOUANES

Gez. Chevallaz
G.-A. Chevallaz

Dodis

